

Pour-cent culturel Migros Sparx

Fiche d'information: Call for Ideas 2026-2027

Qu'est-ce que le Pour-cent culturel Migros Sparx ?

Le Pour-cent culturel Migros Sparx **soutient de jeunes artistes et acteur·rice·s culturel·le·s de toutes disciplines** et crée un espace propice au développement de nouvelles idées artistiques et culturelles. Le programme met l'accent sur **le développement autonome d'une vision de projet, le soutien sur la voie de la professionnalisation** ainsi que sur **le développement du réseau professionnel**. Sparx soutient des **groupes de 2 à 4 personnes**.

Grâce à un **Call for Ideas** organisé chaque année, Sparx recherche des visions de projets innovantes qui seront développées pendant quatre mois dans le cadre du programme « Sparx Studio ». Les visions de projets issues de **tous les domaines culturels** sont les bienvenues. Elles doivent poursuivre un objectif clair et viser un impact sociétal, social ou environnemental.

Qu'inclut un soutien du Pour-cent culturel Migros Sparx ?

La période de soutien « Sparx Studio » comprend :

- Un accompagnement pendant **quatre mois** pour le **développement autonome et ouvert quant aux résultats** d'une vision de projet.
- Un **accompagnement professionnel assuré par des coachs et des expert·e·s**.
- Des échanges avec d'autres groupes ainsi que la participation à des programmes comprenant l'hébergement, les frais de déplacement et une restauration végétarienne lors des **cinq Studio Days** organisés dans différentes villes suisses.
- Une **contribution de soutien** de CHF 6'500 par personne (versée directement à chaque participant·e).
- Une **contribution facultative à la prévoyance sociale** : 12 % de la contribution de soutien sont versés sur un compte de prévoyance privé (6 % à votre charge et 6 % supplémentaires pris en charge par Sparx).
- Une **contribution aux frais de matériel** d'environ CHF 500 par groupe pour le développement de l'idée (le montant exact est défini conjointement au début du programme).

Comment se déroule le soutien ?

1. Call for Ideas

Pendant le Call for Ideas, les groupes peuvent soumettre leur vision de projet [via le portail de candidature](#) en ligne du Pour-cent culturel Migros.

La candidature comprend des réponses à trois questions spécifiques ainsi qu'un budget. En outre, tous les membres du groupe doivent répondre à des questions individuelles et soumettre leur CV ainsi qu'un exemple de projet personnel. Une visualisation de l'idée est facultative. Vous trouverez plus de détails dans la [FAQ](#) sur sparx-space.ch.

Le Call for Ideas commence **le 20 août 2026 et se termine le 22 octobre 2026.**

2. Sélection

Le processus de sélection se déroule en trois étapes :

- **Examen formel** : vérification des conditions de participation et des critères formels.
- **Évaluation interne** : analyse du niveau de professionnalisation des participant·e·s, du contenu des idées soumises ainsi que de leur adéquation avec le programme de soutien de Sparx.
→ Retour d'information à tou·te·s les candidat·e·s à la mi-décembre 2026.
- **Décision finale** : un comité de sélection externe prend la décision finale sur la base de la présélection. À cette fin, les candidatures sont anonymisées et évaluées sans les annexes. Le comité est composé de cinq jeunes artistes et acteur·rice·s culturel·le·s.
→ La sélection des groupes participant au Studio sera annoncée d'ici au 1er février 2027.

3. Sparx Studio

Pendant la période de soutien Sparx Studio, les dispositions suivantes s'appliquent :

- Les groupes s'organisent de manière autonome et déterminent eux-mêmes **leurs horaires et leurs lieux de travail.**
- Des **coachs** accompagnent les participant·e·s lors de trois séances de coaching et les aident à définir leurs objectifs.
- Deux rencontres supplémentaires avec des **expert·e·s** basé·e·s en Suisse et choisi·e·s par les participant·e·s peuvent être organisées et sont financées par Sparx.
- Tous les membres du groupe participent activement au projet soumis.
- Le développement du projet est ouvert quant aux résultats. Des modifications de la forme du projet sont possibles, mais le thème et l'objectif d'impact doivent être maintenus.
- La participation au **Studio Kick-off** ainsi qu'à **cinq Studio Days** est obligatoire. Ces événements font partie intégrante du programme de soutien.
- La **contribution de soutien personnelle** est versée en deux tranches : CHF 4'000 au début de la période Studio et CHF 2'110 après l'entretien de clôture.
- À titre facultatif, Sparx verse CHF 390 (6 %) sur un compte de prévoyance à la fin de la période Studio, à condition que les participant·e·s s'engagent à verser également 6 % de leur contribution personnelle de CHF 6'500 sur ce même compte. Sparx soutient ainsi les bénéficiaires dans le renforcement de leur **sécurité sociale.**
- Les autres prestations comprennent une **contribution aux frais de matériel** définie conjointement ainsi que la prise en charge des **frais de déplacement, de la restauration et de l'hébergement** lors des Studio Days.

Studiotime:	Avril à Juillet 2027
Studio Kick-off	24.3.2027 17:00-19:00

Studio Days 1–2:	10. & 11.4.2026 (avec hébergement)
Studio Days 3–4:	5. & 6.6.2027 (avec hébergement)
Studio Day 5:	24.7.2027

4. Conclusion de Sparx Studio

Le programme Sparx Studio et le soutien qui y est associé se terminent par un entretien de clôture en août. Aucun rapport final écrit n'est exigé.

Qui peut participer à Sparx Studio ?

Sparx s'adresse à de jeunes artistes et acteur·rice·s culturel·le·s de tous les domaines, au début de leur parcours professionnel artistique.

Conditions de participation et critères formels :

- Un groupe est composé d'un **minimum de 2 et d'un maximum de 4 personnes**.
- Toutes les personnes soutenues doivent être **âgées d'au moins 18 ans**.
- Les personnes soutenues sont **au début de leur professionnalisation** et ont déjà acquis une première expérience dans des projets artistiques et culturels. Elles ont l'ambition d'exercer leur activité artistique ou culturelle à titre professionnel. Elles décrivent cette démarche dans le formulaire de candidature et peuvent l'attester à l'aide de leur CV ainsi que d'un exemple de projet pertinent.
- Les personnes soutenues ne doivent **pas être inscrites dans une haute école d'art** au moment du dépôt de la candidature ni pendant toute la durée de Sparx Studio.
- Toutes les personnes soutenues doivent être prêtes à s'engager activement dans leur professionnalisation pendant les quatre mois du programme Studio et à poursuivre le développement de l'idée de projet soumise.
- Le développement de la vision du projet ou la mise en œuvre du projet doit **avoir lieu en Suisse**. Durant les quatre mois de Sparx Studio, les personnes soutenues doivent **résider en Suisse** et disposer **d'un compte bancaire avec un IBAN suisse**.

Quelles visions de projet Sparx recherche-t-il ?

L'idée de projet doit aborder des questions de société et viser à produire un impact positif dans au moins l'une des dimensions suivantes :

- **Changement positif** : l'art et la culture sont utilisés pour aborder collectivement des défis sociétaux, susciter le changement et mettre en lumière des questions pour lesquelles des pistes de solution peuvent être développées.
- **Durabilité** : développement d'approches favorisant une compréhension globale de la durabilité (écologique, sociale et économique) ainsi que de l'impact à long terme de sa propre pratique.
- **Diversité et inclusion** : prise en compte de différentes perspectives afin de trouver de nouvelles formes de collaboration et de créer des ponts entre les personnes et les communautés.
- **Innovation par l'art et la culture** : exploration de nouvelles approches créatives et de formats de création collective afin de développer des solutions et des compétences pour répondre aux enjeux sociétaux actuels.

- **Cohésion sociale** : création, à travers des approches artistiques, d'expériences ou de formats qui élargissent les perspectives et renforcent les échanges ainsi que la solidarité.

Quels critères sont pris en compte lors de la sélection ?

Sparx recherche des visions de projet qui :

- Sont soumises par des groupes dont tous les membres remplissent les conditions de participation.
- Sont soumises par des groupes dont tous les membres se trouvent au début de leur processus de professionnalisation et peuvent bénéficier de manière équivalente de l'expérience offerte par le programme de soutien.
- Sont décrites de manière claire et compréhensible.
- Se trouvent encore dans une phase d'idéation pendant Sparx Studio et ne sont pas encore entrées en phase de production.
- Abordent des questions sociétales et visent un impact durable.
- Font clairement apparaître la motivation à participer à Sparx Studio.
- Décrivent clairement qui sont les membres du groupe et comment ils collaborent.

Qui est exclu de la participation ?

Les projets suivants ne sont pas soutenus :

- Les projets qui ne remplissent pas les conditions de participation.
- Les projets comportant des contenus discriminatoires.
- Les projets développés dans un cadre institutionnel (formation, accompagnement par des personnes ou institutions externes).
- Les projets qui mettent l'accent sur des objectifs commerciaux.
- Les projets qui ont déjà dépassé la phase d'idéation.
- Les projets visant à mettre en place des infrastructures ou un secrétariat permanent.
- Les projets axés sur le développement d'applications ou de sites web.
- Les projets relevant exclusivement des domaines de la photographie, du design ou de l'architecture.
- Les projets bénéficiant déjà d'un soutien du Pour-cent culturel Migros.
- Les projets initiés par des personnes ayant déjà bénéficié d'un soutien dans le cadre de Sparx Studio.

Contacte

Mail:

sparx@mgb.ch

SMS / WhatsApp / Telegram:

+41 79 249 76 39

Stand: Juni 2026 (Änderungen vorbehalten) LM